Date: Le mardi 27 avril 1999 - n° 22
Heure: 14 heures
Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

La séance est ouverte à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 27 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux en matière d'accès au dossier de l'usager.

La motion est adoptée.

Mme Lemieux, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 25 Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives au bâtiment et à l'industrie de la construction.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Goupil, ministre de la Justice, dépose les rapports annuels des corporations

professionnelles suivantes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1998 :

- l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

(Dépôt n° 245-19990427)

- l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec (É.A.)

(Dépôt n° 246-19990427)

M. Boisclair, ministre de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1998 (rédigé en français, en anglais et en cri).

(Dépôt n° 247-19990427)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) dépose :

Des télécopies des lettres qui sont envoyées présentement par les professeurs de Montréal aux membres du Conseil des ministres, concernant les dernières offres patronales et la baisse du ratio professeur-élèves.

(Dépôt n° 248-19990427)

Motions sans préavis

M. Dumont (Rivière-du-Loup) présente une motion concernant une consultation générale à être tenue par la Commission des institutions et la création d'un « comité des sages » portant sur le mode de scrutin; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis) présente une motion concernant une consultation générale à être tenue par la Commission des institutions et la création d'un « comité des

sages » portant sur le mode de scrutin; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque les commissions suivantes pour l'étude des crédits budgétaires :

— la Commission de l'aménagement du territoire, pour ceux du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, à ceux dévolus à l'aide financière aux municipalités, aux villages nordiques et à l'administration régionale Kativik et à ceux dévolus au Conseil des aînés et au Secrétariat aux aînés;

— la Commission de l'économie et du travail, pour ceux du ministère du Travail et ceux du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

— la Commission des transports et de l'environnement, pour ceux du ministère des Transports;

— la Commission des affaires sociales, pour ceux du ministère de la Famille et de l'Enfance, ceux du ministère de l'Emploi et de la Solidarité et ceux dévolus à la Condition féminine;

— la Commission des finances publiques, pour ceux du ministère des Finances;

— la Commission des institutions, pour ceux du ministère des Affaires intergouvernementales canadiennes et ceux dévolus aux Affaires autochtones.

À 15 h 06, conformément à l'article 282 du Règlement, M. le Président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 28 avril 1999, à 14 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU